

Journée du bilinguisme de Colmar

Jour : samedi 25 mars 2017 **Lieu** : hôtel Bristol place de la Gare à Colmar **Horaire** : 9h à 17h30

Programme

Le matin à partir de 9 heures

Pierre Klein : Introduction à la journée

Vincent Goulet, Grenz'up : Les jeunes de la région colmarienne et l'emploi frontalier

Christophe Boudot-Wolf : Présentation de l'Elsass Journal

Jean-Marie Woehrling : L'association Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle - René Schickele Gesellschaft: pour une "alsacianité de l'esprit" (geistiges Elsässertum)

Claude Froehlicher : Bilinguisme en Alsace: entre maillage et détricotage, comment ne pas se retrouver à p...!

Remy Morgenthaler : Intervention au sujet d'un travail bi-lingue dans le cadre du théâtre

L'après-midi à partir de 14 heures

Evelyne Troxler : Wàs beditet a Sproch wu labt ? » / Que signifie une langue qui vit ?

Nadia Hoog

APEPA : Présentation de l'association

Christiane Maître : Présentation du Fonds international pour la langue d'Alsace (FILAL)

Cyril Foessel : Présentation de l'association Jungi Füer 's Elsassische (AJFE)

Stéphanie Bernard : Présentation de l'Association de parents d'élèves de l'école ABCM-

Jean Peter, OMA : Objectifs et concepts d'une école bilingue, l'école A.B.C.M.-
Zweisprachigkeit de Haguenau

Fédération Alsace Bilingue-Verband zweisprachiges Elsass

11 Rue Mittlerweg 68025 Colmar Cedex Tél. 03 89 20 46 87 Fax 03 89 20 43
79 www.federation-alsace-bilingue.org

Pétition : Enseignement bilingue en Alsace : STOP au détricotage !

L'association ELTERN Alsace a mis en ligne une pétition

que nous vous invitons à signer en cliquant sur le lien suivant

https://www.petitions24.net/enseignement_bilingue_en_alsace_stop_au_detricotage

« Nous appelons tous les citoyens attachés à une Alsace ouverte, plurilingue et ambitieuse à réaffirmer avec force les grands principes de l'enseignement bilingue paritaire tel qu'il fait ses preuves depuis plus de 20 ans au travers d'un apprentissage précoce facilitant l'assimilation.

Nous constatons aujourd'hui de nombreuses dérives ; aussi nous demandons à l'Education Nationale et à ses représentants dans les régions de ne pas fragiliser cette filière porteuse d'avenir pour nos jeunes, et de garantir aux familles, dans le respect de la convention Etat/ Région/ Département 2015-2018 :

- *un accès systématique à l'enseignement bilingue dès la première année de maternelle,*
- *le respect du principe « 1 maître-1 langue » jusqu'à l'entrée au collège,*
- *une politique de formation d'enseignants plus ambitieuse afin de garantir la qualité d'une filière d'excellence pour tous,*
- *une vraie continuité de l'offre bilingue entre école et collège ainsi que le maintien du nombre d' « heures bilingues » en collèges à 9 heures au minimum.*

L'équipe ELTERN Alsace »

N'hésitez pas à faire connaître cette pétition à autant de personnes que possible. En effet, plus il y aura de signatures, plus cette pétition retiendra l'attention des médias et des décideurs.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une excellente journée.

Bien cordialement, l'équipe **ELTERN Alsace**

Enquête citoyenne auprès des candidats aux élections législatives de 2017

L'Initiative citoyenne alsacienne pour plus de démocratie (ICA) que j'ai l'honneur de présider est un lieu de réflexion et de proposition, dont l'objectif est double. Il s'agit pour elle d'une part de diffuser une culture politique et de contribuer à la formation de la volonté politique et d'autre part de constituer un rassemblement citoyen pour la défense des intérêts alsaciens. Son régionalisme n'est pas un ethnisme (1). Il est « démocratisme » et s'inscrit dans le post-nationalisme et le principe d'union dans la diversité. Elle compte plus de 300 membres et est suivie dans ses actions par plusieurs milliers de sympathisants.

Réforme territoriale, identité alsacienne, langue et culture régionales

L'Alsace a une identité. Elle est une et plurielle. L'Alsace, la Lorraine, la Champagne-Ardenne n'ont pas d'identité commune en dehors de celle française. Imagine-t-on un pouvoir national qui ne reposerait pas sur une identité nationale, une identité nationale sans pouvoir national ? Alors, pourquoi vouloir d'un pouvoir régional qui ne reposerait pas sur une identité régionale, une identité régionale sans pouvoir régional ? Pourquoi ce qui serait vertu dans un cas, serait-il vice dans l'autre ?

La fusion est faite. Est-ce un progrès ? Le véritable progrès aurait été de considérer que la réforme devait porter bien moins sur une question de taille que sur une question de démocratie de proximité et de principe de subsidiarité. Le véritable progrès aurait été de considérer que la réforme devait porter bien moins sur une question de taille que sur une question de pouvoir et de responsabilité (2) fondés sur une identité.

La langue régionale, qu'il s'agisse des dialectes alémaniques et franciques ou de l'allemand standard, a considérablement régressé tant au niveau de sa connaissance que de sa

pratique. Son emploi dans l'espace public est insignifiant. Partant du principe qu'une langue ne peut vivre et survivre que si elle bénéficie d'un emploi normal dans tous les domaines de la vie sociale, économique et culturelle, il s'agit de lui garantir un tel emploi (3) et d'abolir toute forme de discrimination et d'ostracisme à son encontre.

Posons-nous la question de savoir comment se construit une identité collective. Si toute identité naît de l'identification, les identités collectives naissent d'une identification partagée à ce qui est présenté de cette identité au travers de la socialisation-transmission qui elle-même se fait en fonction d'une stratégie identitaire. Il s'agit donc d'une construction. Or qu'en est-il de la socialisation-transmission et de la stratégie identitaire ? La socialisation-transmission en cours en Alsace comme partout ailleurs en France est une socialisation-transmission inscrite dans une stratégie identitaire purement et simplement française, c'est-à-dire qu'elle fait largement, sinon complètement, fi de la diversité française pour ne retenir qu'une francité fermée et repliée définie principalement par l'unicité de la langue, de l'histoire et de la culture françaises, au lieu et place d'une francitude ouverte et étendue fondée sur une culture plurielle en vertu du principe de l'union dans la diversité.

Pour preuve : quelle place est donc réservée à l'école et dans les médias publics par la socialisation-transmission à la langue, à l'histoire et à la culture dites régionales et en général aux éléments identificatoires alsaciens ? Elle est indigente (4).

Une régionalisation renforcée constituerait un atout pour la France du XXI^e siècle

En levant les trop nombreuses tutelles, la France libérerait les initiatives et les énergies. En faisant enfin confiance au fait régional, elle gagnerait en efficacité économique. En mettant en œuvre le principe de subsidiarité, elle garantirait proximité et participation. En développant les droits linguistiques et culturels de ses régions, elle rendrait justice à sa propre diversité et ne pourrait qu'en tirer avantage. **Pierre Klein**, président ICA

Notes :

1. Déjà parce que l'ethnisme est incompatible avec le bilinguisme et la culture plurielle.
2. On voit plus loin de la plate-forme de la Cathédrale de Strasbourg que de la tour Eiffel. On voit que dans les pays environnants l'Alsace, il y a des Régions très grandes et d'autres très petites, par exemple : la taille de la Bavière est sans commune mesure avec celle de la Sarre ou de Brême.
3. À l'exclusion du domaine régalien de l'État.
4. Demandons-nous ce que serait l'identité française sans un enseignement de la langue,

de l'histoire et de la culture françaises, sans une socialisation-transmission des éléments identificatoires français.

Madame la candidate, Monsieur le candidat, si vous remportez les élections législatives :

1. **Pensez-vous qu'il faille tenir compte du désir des Alsaciens de retrouver une institution politique propre à l'Alsace et engagerez-vous ou accompagnerez-vous les démarches parlementaires nécessaires ?** L'institution propre à l'Alsace pourrait consister à recréer l'ancien Conseil régional d'Alsace, **mais il faudrait profiter de l'occasion pour relancer le Conseil d'Alsace**, conseil qui par exemple fédérerait en son sein les différentes collectivités et les différentes sensibilités politiques.
 2. Qu'il s'agisse du retour pur et simple à l'ancien Conseil régional ou de la création d'un Conseil d'Alsace obtenu par la loi, souhaitez-vous que celle-ci intègre **des pouvoirs et des moyens nouveaux pour la région** en vertu du droit à l'expérimentation ?
 3. En matière de langue et de culture régionales agirez-vous pour que la France ratifie enfin la **Charte européenne des langues régionales ou minoritaires** et/ou pour qu'elle finalise **une loi** qui en adopte les principes ?
 4. S'agissant de la culture et de l'identité alsaciennes, pensez-vous qu'il serait utile de faire bénéficier la population scolaire alsacienne d'un **enseignement de l'histoire et de la culture d'Alsace ?**
-

Réponses (J'autorise qu'il soit fait publiquement état de mes réponses). Nous vous prions de bien vouloir répondre, soit par voie postale ou sur notre site web à l'adresse URL

: <http://www.ica2010.fr/conseil/enquete-citoyenne-aupres-des-candidats-aux-elections-legislatives-de-2017/>

Réforme territoriale

1. Êtes-vous pour que l'Alsace retrouve une Institution politique propre ? Oui ou non
2. Engagerez-vous les démarches parlementaires à cette fin ou vous y joindrez-vous ? Oui ou non

3. Êtes-vous pour la création d'un Conseil d'Alsace regroupant les compétences des deux Conseils départementaux alsaciens et ceux de la Région ? Oui ou non
4. Pensez-vous qu'une Institution politique propre à l'Alsace doit disposer de pouvoirs et de moyens accrus ? Oui ou non

Langue régionale

1. Une Institution politique propre à l'Alsace devrait pouvoir assurer en particulier la gestion de tout ce qui concerne la langue et la culture régionales ? Oui ou non
2. Êtes-vous favorable à la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et/ou à une loi qui en adopte les principes ? Oui ou non

Identité alsacienne

1. Êtes-vous favorable à un enseignement à la population scolaire alsacienne de l'histoire et de la culture d'Alsace ? Oui ou non

Lettre ouverte à celles et à ceux qui parlent de repli identitaire

(Par Pierre Klein) – **Toute identité est d'abord personnelle.** Elle naît de l'identification, des identifications que chacun fait ou peut faire tout au long de son existence faisant naître sentiment d'appartenance et sentiment de différence. Ce faisant, elle est multiple et évolutive. L'identification elle-même s'opère largement au travers de la socialisation qu'elle soit anticipée, primaire ou secondaire (1).

Mais qu'en est-il de l'identité collective ? Elle n'existe pas en soi ! Il n'y a d'identité collective que dans la rencontre d'identités personnelles, d'individus partageant des identifications en fonction d'une stratégie identitaire décidée par la collectivité faisant naître sentiment d'appartenance et volonté d'être, de vivre et d'agir ensemble. Avant de reposer sur des données objectives, ethniques, comme la langue, la culture, l'histoire et le territoire, l'identité collective est subjective. Elle est ressentie ou elle n'est pas. Elle est voulue ou elle n'est pas.

Il en va ainsi de l'Alsace ! Il ne saurait y avoir d'identité alsacienne sans identification alsacienne. Il ne saurait y avoir d'identité alsacienne sans socialisation alsacienne construisant sentiment d'appartenance et volonté d'être, de vivre et d'agir ensemble. Et comme la socialisation est amplement le fait de la société, il ne saurait y avoir d'identité alsacienne sans stratégie identitaire alsacienne, sans transmission des éléments identificatoires alsaciens, toute chose qui relève de la collectivité alsacienne... qui devrait en relever.

L'Alsace n'existe pas en soi. Je ne peux pas la croiser dans la rue et lui serrer la main. Par contre, je peux la rencontrer au travers des représentations mentales qu'en ont les Alsaciens ou les non-Alsaciens. L'Alsace existe individuellement dans la conscience qu'en ont des individus. Elle existe collectivement dans la mise en commun d'un imaginaire et dans un agir alsaciens.

Que l'on se pose donc la question de savoir comment l'on devient français. On le devient en faisant sien ce que l'on nous transmet de la France, en s'y identifiant. Et ce n'est pas la seule langue française qui fait de nous des Français. Sinon tous les francophones le seraient. Nous devenons Français par la culture et plus particulièrement par la culture politique par l'effet d'une sorte de formatage réalisé principalement par l'école et les médias. Et comme cette culture, il faut bien le reconnaître, ne réserve que peu de place aux cultures « autres », des « autres », ces derniers voient leur identité se décomposer.

Si l'on est indifférent à cet état de fait qui donc veut que non seulement la culture « nationale » ne reconnaisse pas véritablement les cultures dites régionales, sans quoi elle se préoccuperait de leur vie et de leur transmission, alors on comprend que l'on peut consentir à la disparition de la collectivité territoriale alsacienne et concevoir qu'une autre collectivité fasse tout aussi bien (ou mal) que l'existant.

Si l'on accepte le principe qui veut que la collectivité régionale n'a aucun ou que très peu de pouvoirs et de moyens non seulement pour pallier les déficits de la culture « nationale », mais surtout pour mettre en œuvre une véritable stratégie identitaire alsacienne à travers une socialisation alsacienne, alors on peut dire comme certains le font qu'une fusion avec d'autres régions ne menace pas l'identité alsacienne et que la réforme territoriale n'enlève rien à cette identité (2).

Dans le cas contraire, ne faut-il pas saisir l'opportunité qu'offre le débat sur la réforme des collectivités territoriales pour appeler la France à une régénération de la république fondée sur l'acceptation de la pluralité et de la multipolarité mettant notamment fin à la méfiance

traditionnelle envers les régions, et à une rénovation d'un système né de la centralisation monarchique et du raidissement révolutionnaire, afin de l'adapter aux dynamiques politiques et sociales contemporaines, permettant en particulier à l'Alsace de mettre en œuvre toutes ses potentialités et de vivre à 360 degrés.

Au lieu de cela vous consentez non seulement à la dissolution institutionnelle de l'Alsace, vous ressortez aussi la vieille antienne du repli. Le seul repli que je connaisse est celui du communautarisme. C'est-à-dire celui qui exclut l'altérité et la pluralité. Celui du jacobinisme qui se traduit bien moins par une « francitude » ouverte et diverse, fondée sur une culture plurielle, que par une francité repliée et fermée, définie principalement par l'unicité de sa langue, de son histoire, de sa culture, c'est-à-dire comme une ethnie. Autrement dit, les tenants du système nous font une belle projection. Le repli, c'est les autres. Dans les cours de récréation, on appelle cela « C'est celui qui dit qui est ! ».

Qui donc est replié, celui qui prône l'ouverture et la pluralité, l'union dans la diversité ou celui qui défend la « mêmété » (toujours pareil) et la « pareilété » (tous pareils), l'union dans l'uniformité et pour qui le français doit non seulement être la langue commune, mais aussi la langue unique (3) ?

Qui donc est replié, celui qui se revendique de la démocratie dont la finalité doit être la conjugaison de l'un et du divers, de l'universel et du particulier ou celui qui en sautant sur sa chaise, tel un cabri répète république, république, république et qui fait une crispation sur l'homogénéité et la similitude et une complète confusion entre l'État et la nation, la nationalité et la citoyenneté ?

Qui donc est replié, celui qui traduit divisibilité (des pouvoirs) par répartition ou celui pour qui divisibilité signifie désunion ?

Parce que l'on voit plus loin de la plateforme de la cathédrale de Strasbourg que de la tour Eiffel, nous autres Alsaciennes et Alsaciens savons bien qu'un autre développement de la démocratie est possible, un développement qui a pour synonymes proximité, efficacité, subsidiarité.

Il ne manquerait plus, que vous agitez aussi le spectre de l'autonomisme (4) et du séparatisme (en off, c'est fait !), parce que c'est sous-jacent à l'argument du repli, un sous-entendu, qui marche en Alsace... Que je sache, il n'y a pas d'autonomistes ou séparatistes en Pays de Bade ou à Bâle-Campagne et pourtant on y voit un pouvoir « régional » que l'on peut que souhaiter pour la France, aussi pour de probantes raisons économiques (5).

En guise de conclusion, je vous propose une citation de mon ami Yves Plasseraud : « *C'est en redonnant vie à des régions aux contours pleinement acceptés et ressentis par les populations que l'on retrouvera le dynamisme perdu.* » Pierre Klein

Le repli, c'est les autres. Dans les cours de récréation, on appelle cela : c'est celui qui dit qui est ... Une belle projection

Notes :

1. Anticipée = environnement psychosociologique, primaire = environnement proche, secondaire = société, école, médias...
2. Le minimum à venir et à obtenir serait que l'État mette en œuvre un enseignement de l'histoire et de la culture telles qu'elles ont été et sont construites en Alsace. Mieux encore que la Région Alsace puisse le faire.
3. Que devient donc la ratification par la France de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires et l'adoption de la Charte des collectivités territoriales d'Alsace et de Moselle pour la promotion de la langue régionale ?
4. D'ailleurs lorsqu'il relève du démocratism et non de l'ethnisme, l'autonomisme ne peut-il pas être considéré comme étant un combat politique parmi les combats politiques, tout aussi contributif au débat ? Pourquoi jeter l'opprobre ? Par traditionalisme et conservatisme ? Par manque d'empathie politique ?
5. Lire notamment à ce sujet le livre de Thomas Riboulet « Fédéralisme allemand et centralisme français à l'épreuve de l'économie » aux Éditions Gérard Louis.

L'Alsace est morte, vive l'Alsace !

(Par Pierre Klein) - L'Alsace est morte, vive l'Alsace ! Ou le jacobinisme (1) à l'épreuve de la démocratie (2). L'Alsace institutionnelle est morte et avec elle la citoyenneté régionale alsacienne. Mais l'Alsace vivra tant que les Alsaciens partageront un sentiment d'appartenance et développeront un agir ensemble alsaciens, autrement dit tant que vivra l'identité collective alsacienne. Mais le peuvent-ils ? C'est justement là que se situe un des nœuds du problème alsacien.

On entend beaucoup dire depuis la fusion de l'Alsace dans le Grand Est que l'identité de l'Alsace n'est en rien menacée. En particulier, nombre d'élus tiennent ce genre de propos.

Certes, si l'Alsace n'est qu'un mot, qu'une notion géographique, cela demeurera. Si l'identité de l'Alsace se résume à la choucroute et aux maisons à colombages, elle ne sera en rien menacée. Mais l'identité alsacienne ne saurait se résumer à cela, tant ses éléments identificatoires anciens ou actuels sont riches et variés.

Posons-nous la question de savoir comment se construit une identité collective. Si toute identité naît de l'identification, les identités collectives naissent d'une identification partagée à ce qui est présenté de cette identité au travers de la socialisation-transmission qui elle-même se fait en fonction d'une stratégie identitaire. Il s'agit donc d'une construction. Or qu'en est-il de la socialisation-transmission et de la stratégie identitaire ?

La socialisation-transmission en cours en Alsace comme partout ailleurs en France est une socialisation-transmission inscrite dans une stratégie identitaire purement et simplement française, c'est-à-dire qu'elle fait largement sinon complètement fi de la diversité française pour ne retenir qu'une francité ethnocentrée définie principalement par l'unicité de la langue, de l'histoire et de la culture françaises, au lieu et place d'une francitude ouverte sur la propre diversité, construisant un vivre ensemble dans le respect de l'autre et l'équité (3).

Pour preuve : quelle place est donc réservée à l'école et dans les médias publics par la socialisation-transmission à la langue, à l'histoire et à la culture dites régionales et en général aux éléments identificatoires alsaciens ? Elle est indigente (4).

Voilà bien le nœud du problème et ceux qui prétendent que l'identité alsacienne n'est en rien menacée, soit ils ignorent tout de la construction identitaire, soit ils se contentent de peu ou s'en fichent. En tout cas, pour de multiples raisons ils ne remettent pas en question un système qui programme depuis longtemps la fin des identités régionales. Et de résignation en abandon, les mêmes ont assisté l'arme au pied à la déconstruction de pans entiers de ce qui faisait l'Alsace linguistique, culturelle, économique, politique et sociale (5).

Le même système qui touche aussi à la gouvernance s'est révélé aux yeux des Alsaciens par la marche forcée qui a conduit à la fusion, une démarche quasi monarchique du haut vers le bas « Deus ex machina », un découpage technocratique fondé sur une logique de répartition et non de développement, un simple changement d'échelle « big is beautiful », dépourvu de recherche de cohérence, notamment celle de l'identité qui est toujours une ressource, le tout sans consulter ni les citoyens ni les collectivités concernés, accompagné de l'arrogant non-respect de la signature de la Charte européenne de l'autonomie locale et dédaignant l'avis du Sénat pour au final faire une réforme territoriale qui s'apparente beaucoup à une recentralisation.

Ce césarisme qui installe une forme d'autoritarisme pyramidal sans réel contre-pouvoir et consacre la primauté de l'exécutif sur les autres pouvoirs est encore bien trop régi par le principe — une seule règle et la même pour tous —, au détriment de la pluralité, et peine à mettre en place un véritable dialogue social en cédant des compétences diversifiées aux partenaires sociaux. Ce dirigisme crée beaucoup d'inertie et entrave réactivité, initiative et créativité.

Ce système est celui du jacobinisme (6). Republicanisme serait un terme plus approprié, mais moins connu. Dénouons les nœuds pour au final s'apercevoir que le problème de l'Alsace n'est pas un problème alsacien, mais un problème français et pour se convaincre de la nécessité d'une rénovation de la démocratie française. Et l'on s'apercevra alors combien une Alsace institutionnelle est non seulement souhaitable, mais bien indispensable.

Mais les Français ont été fortement imprégnés, sinon formatés, par le jacobinisme. Une grande majorité d'entre eux est jacobine, souvent en l'ignorant. D'autres, moins nombreux, sont girondins (7). Les premiers sont les tenants de l'État-nation, les seconds du régionalisme. Les relations des uns et des autres sont difficiles. La culture girondine souffre d'un certain ostracisme. La culture jacobine constitue un véritable habitus français. Les deux sont-ils irréconciliables ? Sauf à vouloir persévérer dans l'erreur, il va falloir mettre fin à la guerre de position que se livrent les uns et les autres. Dans une démarche fondée sur les principes de l'union dans la diversité et du post-nationalisme, État-nation et Régions sont complémentaires et interdépendants. Le temps est venu de sortir d'une impasse contre-productive pour les uns et les autres. Plus encore qu'un compromis, c'est une nécessité démocratique.

La suppression du Conseil régional d'Alsace qui s'origine dans le jacobinisme nous fournit une bonne raison d'ouvrir le débat et d'apporter une pierre à l'édifice de la nécessaire rénovation de la démocratie française.

Alors que des pans entiers de ce qui faisait l'Alsace ont répatons-le disparu et que des pans entiers de ce qui fait l'Alsace d'aujourd'hui sont menacés dans leur existence (8), il revient aux Alsaciens eux-mêmes soit d'y consentir, de s'y résigner ou de (re)prendre leur avenir alsacien en main et d'agir ensemble pour construire demain une Alsace réconciliée avec elle-même, ouverte à 360 degrés et mettant en œuvre toutes ses potentialités. Un sursaut s'impose ! La France ne sera que plus riche d'une telle Alsace et ne sera que plus elle-même. Une France plurielle !

Encore faut-il qu'intervienne une pédagogie, un débat dont les Alsaciens n'ont été que trop

privés, mettant sur la table les tenants et les aboutissants des politiques poursuivies en Alsace depuis des décennies et construisant une véritable culture politique pour permettre aux Alsaciens de se déterminer en toute connaissance de cause et d'élaborer en conséquence une demande citoyenne franche et massive. La France est une démocratie et en démocratie le dernier mot doit revenir au peuple, le premier aussi d'ailleurs. Encore faut-il que le peuple ne soit pas laissé dans l'inculture et qu'on lui donne la parole.

Avis est lancé aux médias, publics notamment (9) ! Avis est lancé à la classe politique, alsacienne notamment ! Avis est lancé au peuple, d'Alsace notamment ! Ce qui n'est pas demandé ne sera pas obtenu ! Pierre Klein

Notes :

1. Si aujourd'hui le jacobinisme fait référence au centralisme et au parisianisme, au départ la doctrine jacobine est toute autre. En effet, la Constitution jacobine de 1793 substitue le courant ascendant au courant descendant et installe la démocratie directe. Mais elle ne sera jamais appliquée.
2. Introduction d'un ouvrage à paraître prochainement.
3. C'est pour le moins ainsi que le ressentent ceux parmi les Bretons, les Basques, les Corses... qui voient depuis disparaître leur langue première. Que ceux qui ont le français pour langue se demandent quelle serait leur attitude face à la disparition de leur langue. Gageons qu'ils comprendraient alors les régionalistes. D'ailleurs, de nombreux sondages révèlent que les Français ne sont pas hostiles aux langues régionales. Mais leur avis compte-t-il auprès de certains sachants ou autres ténors de la politique qui voient dans les langues régionales un danger pour la République et une menace pour l'unité nationale (sic).
4. Demandons-nous ce que serait l'identité française sans un enseignement de la langue, de l'histoire et de la culture françaises, sans une socialisation-transmission des éléments identificatoires français.
5. Non que nous défendions une identité essentialiste ou substantialiste, c'est la déconstruction que nous critiquons.
6. À savoir le centralisme, la crispation sur l'homogénéité, le tout ramené à l'un, la mythification de l'unicité, la complète confusion de l'État et de la nation, l'égalitarisme ou passion de la similitude, la réduction politique et culturelle de la France à Paris...
7. Les Girondins avaient notamment déclaré sous la Révolution, alors que l'on venait de créer 83 départements que Paris ne devait compter que pour 1/83ème. Cela leur a coûté très cher. Beaucoup seront guillotins, d'autres se suicideront pour ne pas l'être.
8. À titre d'exemple que reste-t-il du fameux bilinguisme alsacien dont beaucoup font des

gorges chaudes à l'heure où la pratique dialectale est au plus bas, où l'allemand, langue historique de l'Alsace, est perçu par beaucoup comme langue étrangère et où dans toutes les régions bilingues d'Europe, l'enseignement des langues régionales ou minoritaires est généralisé. En Alsace, pas même un quart des enfants sont scolarisés en filière bilingue...

9. Quand donc a eu lieu le dernier débat autour des questions alsaciennes. Quel cas fait-on de l'histoire et de la culture d'Alsace. Pas grand cas. Et si dans les années soixante-dix ou quatre-vingts des Germain Muller, des André Weckmann, des Jean-Jacques Schaettel, des Roger Siffer, des Raymond Matzen, des Emma Guntz, des René Egles, et j'en passe, tenaient les antennes, aujourd'hui, ils n'y trouveraient plus aucune place. Autrement dit, une telle pléiade pourrait-elle encore éclore aujourd'hui ?

Grand Est, et si le Président changeait ? (III)

(Par Robert Hertzog) – Prospective (III) – Il faut être un peu inconscient pour prétendre faire de la prospective politique par les temps qui courent.

S'il est une certitude dans cet exercice, c'est que cela ne se passe (presque) jamais comme envisagé. L'histoire va vite, même en région. On lit, en effet, dans des médias la rumeur sur un possible départ de Philippe Richert de la présidence de la Région Grand-Est à laquelle il a apporté une majorité politique et dont il a mis en place l'organisation inédite. Œuvre colossale, controversée et harassante.

S'il ne faut retenir qu'une raison pour condamner l'in vraisemblable réforme régionale de 2015, celle-là suffirait: une institution qui épuise ses dirigeants et ses cadres, sans autre bénéfice que celui d'exister, n'a pas d'avenir !

En 2016 il a fallu tout inventer, réorganiser, harmoniser. L'observateur ne peut qu'admirer que cela se soit passé sans crises, grèves, dysfonctionnements majeurs, notamment dans les circuits financiers et comptables. Il faut saluer l'abnégation des agents qui n'ont pas compté les heures de travail alors qu'ils entendaient autour d'eux les critiques récurrentes sur la nouvelle administration. La complexité, les lourdeurs, les coûts, une certaine opacité due à l'éloignement subsisteront, tant du côté de la collectivité région que des services de l'État.

Les 12 agences territoriales « pour la proximité », dotées d'importantes équipes, apporteront sans doute un peu plus de confusion encore et certainement plus de dépenses! Les déplacements resteront nombreux, coûteux et épuisants. Qui a vraiment intérêt à ce qu'un tel système perdure ?

Et voilà qu'il faudrait désigner un nouveau président. Des noms de dauphins circulent depuis un certain temps, car un départ du président avait déjà été envisagé pour un futur gouvernement de droite. Sans faire injure à qui que ce soit, aucun(e) des successeurs potentiels n'a l'expérience, le poids politique, le talent oratoire du président Richert. Il n'aura pas non plus l'autorité de celui qui a conduit ses troupes à une victoire électorale qui leur assure une solide majorité au conseil régional, et qui a ensuite conçu et construit les nouvelles institutions et qui préside l'association nationale des régions de France.

Un candidat alsacien n'aura de soutien suffisamment large qu'en prenant de solides engagements en faveur du *statu quo* ce qui verrouillera le système encore plus. Ce n'est pas que les Lorrains et les Champenois soient tombés amoureux de notre région, mais ils ne veulent surtout pas se retrouver en tête à tête et ils ont vu ce qu'apporte la (relativement) riche Alsace à l'ensemble. Les chances pour que le changement de président puisse faire bouger l'institution seront donc encore affaiblies, sauf si les chamailleries politiques que cela entraînera montrent qu'il n'existe aucun sentiment régional, que les régionalismes anciens sont toujours sous-jacents et qu'on n'a aucune affection pour travailler en bonne entente. Comme on est en politique, il ne faut même pas exclure que malgré les accords passés en coulisses pour que l'exécutif reste dirigé par un Alsacien, un autre résultat n'apparaisse au dépouillement ; une assemblée de 169 membres offre un vaste champ de manœuvres et les péripéties de la campagne présidentielle nationale laisseront des traces dans les relations entre les élus de droite.

En Alsace, par contre, les cartes seront rebattues. Ph. Richert arrive à « tenir » beaucoup d'élus, y compris des parlementaires, qui n'osent pas afficher publiquement leur désamour pour le GE et leur soutien au projet de rétablissement d'une Région Alsace. Nos concitoyens qualifient d'ailleurs vertement cette attitude d'un terme alsacien qu'on ne reproduira pas ici. Le successeur, quel qu'il soit, n'aura pas la même emprise.

Cela changera donc la donne : les langues et les énergies se libéreront. Les trois mousquetaires, Straumann, Bierry et Furst, rallieront des supporters plus nombreux et audacieux. La pression sur les candidats aux élections législatives qui ne se seraient pas ralliés sera accentuée afin qu'ils s'engagent en faveur d'un changement. Le contexte politique y pousse. Personne ne pourra ignorer les centaines de milliers d'électeurs qui

n'acceptent pas les pertes et reculs que le GE fait subir à l'Alsace. La confiance qu'affichent les candidats Les Républicains ou centristes de passer, au second tour des législatives, haut la main devant le FN, commence à vaciller, au vu du capharnaüm ambiant. Et les élections, après tout, c'est aussi fait pour écouter les électeurs.

Au plan national on ne se risque pas à faire des pronostics, sinon pour constater qu'aucun scénario n'est rose pour l'Alsace. E. Macron, à notre connaissance, n'a encore rien dit sur le sujet et il était ministre de l'Économie dans le gouvernement qui a imposé cette calamiteuse réforme régionale. Il serait miraculeux qu'il ait une majorité absolue à l'Assemblée nationale et qu'il puisse faire ce qu'il annonce en campagne. On n'a rien à espérer de Marine Le Pen ou de Benoît Hamon. À supposer qu'ils arrivent à l'Élysée, ils n'auront pas de majorité gouvernementale. On ne fera aucune hypothèse concernant F. Fillon qui, de surcroît, ne semble pas avoir beaucoup d'amis proches dans notre région. Bref, il ne faut compter que sur nos forces et notre détermination. Comme les décisions se prendront de toute façon au niveau central, il importe d'y envoyer un commando de parlementaires suffisamment aguerris et habiles pour trouver un passage dans le grand bazar politique qui s'annonce.

Robert Hertzog

Quand l'État veut réorganiser la coopération transfrontalière !

(Par Alain Howiller) - Pour faire contrepoids à la « Conférence franco-germano-suisse » du Rhin Supérieur, organisme créé par un accord intergouvernemental pour permettre -grosso modo- aux représentants des États concernés de gérer les relations transfrontalières, les représentants des collectivités territoriales avaient souhaité créer, à leur tour, une structure qui permettrait aux élus d'engager un dialogue et de prendre des décisions proches des citoyens qu'ils représentaient. Ce fut la création du « Conseil Rhénan ». Depuis sa création, le Conseil Rhénan rêve d'un rapprochement avec la « Conférence » qui aurait pu se concrétiser avec la naissance d'un organe unique.

Le gouvernement français, désireux de garder sa prééminence à la « Conférence » symbole des responsabilités régaliennes d'un État centralisé, n'a jamais été favorable à une éventuelle fusion, et force est bien de souligner que l'Allemagne avait rejoint cette approche négative arguant qu'une telle fusion risquait de porter atteinte aux dispositions constitutionnelles concernant le principe de séparation des pouvoirs tel qu'il était pratiqué outre-Rhin ! Et les présidents successifs du « Conseil Rhénan » ont dû renoncer à une

opération qui visiblement ne peut pas se faire sans adhésion des États !

L'État veut définir le cap

Pour la plupart des observateurs comme des acteurs des bords du Rhin, cette approche négative symbolisait un souci excessif de préserver les prérogatives des États, voire une attitude réservée vis-à-vis des coopérations transfrontalières. Lors du séminaire organisé en novembre dernier à l'ENA, à Strasbourg, sur le thème « La Région du Grand Est et ses voisins », Jean-Christophe Baudoin, Directeur des stratégies territoriales au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (services du Premier Ministre) avait souligné que si le gouvernement n'était pas hostile à la coopération transfrontalière et qu'il considérait que les conseils régionaux devaient être au premier rang de cette coopération. L'État cependant entendait en être partie prenante et s'attacherait à en définir le cap : un cap qui respecterait le principe de réciprocité et de loyauté.

Il s'agira, par exemple, d'éviter que ne s'établisse une coopération qui aurait pour seul but de « placer » des chômeurs au-delà des frontières, sans que les opérations ne s'effectuent dans le cadre d'un accord global « donnant-donnant » liant les régions concernées. La coopération transfrontalière doit également s'inscrire en cohérence avec les politiques menées dans les régions non frontalières : il s'agit d'éviter des écarts trop importants entre « régions intérieures » et « régions des frontières ». Ce discours avait fortement interpellé les participants aux séminaires partisans, pour la plupart, à une plus grande autonomie des collectivités territoriales dans leurs rapports avec leurs voisins d'au-delà des frontières !

Un « Livre blanc » pour des usines à gaz ?

Depuis le séminaire strasbourgeois, la « Commission Nationale de Coopération Décentralisée » (CNCD)¹ a approuvé le « Livre Blanc Diplomatie et Territoires » que lui avait soumis le Ministère des Affaires étrangères (et non -curieusement- le Ministère de l'Intérieur !). Le document adopté veut proposer les « principes d'une véritable stratégie pour la coopération transfrontalière. Cette stratégie vise à renforcer la cohérence entre l'action diplomatique de la France et l'action des Collectivités territoriales en matière d'actions transfrontalières : il s'agit de mieux articuler les outils et institutions susceptibles d'intervenir, à divers niveaux, dans ce domaine.

On peut se demander si, compte tenu des échéances électorales proches, les conclusions dégagées par le « Livre Blanc » auront le temps d'inscrire dans la réalité des dispositions qui font penser à la mise en place de nouvelles ... usines à gaz ! On n'a tout de même pas à revenir à ce propos que me tenait, en 1963, un haut dirigeant strasbourgeois (dont par

charité je tairai le nom !) alors que tout jeune journaliste je l'interviewais : « Si le Bade-Wurtemberg ou Kehl ont un problème avec Strasbourg, ils peuvent saisir l'ambassade de France qui relaiera sur le gouvernement. Ce dernier nous transmettra, s'il y a lieu ! ... » On semble tout de même avoir progressé depuis et pourtant...

Politique et économie étroitement liées

Le « Livre blanc » poursuit : « La problématique transfrontalière sera inscrite de façon systématique dans la coopération politique et économique bilatérale avec nos partenaires européens, en particulier à l'occasion des sommets annuels, dans le cadre des forums économiques... Une stratégie transfrontalière globale, déclinée également par frontière, visant des priorités claires à moyen et à long terme et une mobilisation des acteurs centraux et locaux, sera établie afin de mieux orienter les travaux des commissions bilatérales et le dialogue avec nos partenaires étrangers en étroite concertation avec les collectivités territoriales et les administrations techniques concernées... ».

La coopération transfrontalière -toujours selon ce « Livre blanc »- sera définie par « frontière » : elle relèvera étroitement des préfets et des conseillers diplomatiques qui leur seront attachés. Ces derniers s'assureront de ce que la stratégie définie s'inscrive bien en « cohérence » avec les États voisins. Des liens seront créés entre les conseillers et l'ambassadeur en poste dans le pays voisin. Le conseiller facilitera le lien entre les autres programmes définis sur le territoire ou les politiques nationales. « Au niveau de l'État » souligne le texte « la mise en place d'un comité de pilotage interministériel de suivi des politiques transfrontalières avec l'appui de la « Mission Opérationnelle Transfrontalière » (M.O.T.)² améliorerait la coordination des administrations centrales compétentes. »

On peut se demander ce que ce « Livre blanc » pur chef-d'œuvre de langage technocratique risque d'engendrer comme usine à gaz sur nos frontières ! Étrangement le texte n'a apparemment suscité aucune réaction, notamment de la part des collectivités territoriales engagées pour la plupart -comme dans le cadre du Rhin Supérieur- dans des coopérations transfrontalières qu'elles espéreraient davantage marquées du sceau de la décentralisation que de celui d'une déconcentration inspirée par le « Livre Blanc ». Alain Howiller

Notes :

1. Le CNCD est un « espace de dialogue et de concertation » entre l'État et les Collectivités territoriales. Réformée à plusieurs reprises, la CNCD réunit à parité des représentants des ministères concernés par la coopération décentralisée et des

associations nationales de collectivités locales. Il suit les opérations et projets des collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée (avec l'étranger), dresse un état des lieux, conseille, émet des avis sur les moyens d'améliorer la coopération décentralisée. Il est en principe présidé par le Premier Ministre.

2. La M.O.T. a été créée en 1987 : elle regroupe des acteurs (CCI, entreprises, départements, communes, régions, intercollectivités transfrontalières, représentants de ministères, de la Caisse des Dépôts, des institutions européennes avec lesquelles elle sert d'interface, d'agences d'urbanisme, etc. Elle est pilotée par le « Commissariat Général à l'Égalité des Territoires » (ex DATAR). Elle réalise des études, organise ou participe à l'organisation de colloques (comme celui tenu à l'ENA à Strasbourg), conseille.

Relation : le premier journal est imprimé à Strasbourg en 1605

(Par Patrick Kintz) – Tous les Strasbourgeois connaissent la place Gutenberg d'où s'élève la statue de celui à qui l'on attribue – au demeurant par erreur – l'invention de l'imprimerie. Il n'est pas moins vrai que l'imprimerie strasbourgeoise a connu un véritable âge d'or à la fin du Moyen Âge et durant le XVI^e siècle. C'est donc dans un environnement plus que favorable que, pour la première fois au monde, parut un journal à parution régulière, reprenant les dépêches de toute l'Europe.



L'histoire commence chez un imprimeur, du nom de Johann Carolus, fils de pasteur, qui avait acquis l'entreprise installée dans un immeuble qui existe toujours à l'angle de la rue des Cordonniers et de la rue des Serruriers à Strasbourg.

La « Relation » telle était son titre, est ainsi devenue le premier hebdomadaire imprimé. En effet, bien que l'on parle de journal, il ne s'agit pas d'un quotidien. Son originalité est sa parution régulière. La langue utilisée est exclusivement l'allemand. Certes, et bien avant, ont paru des libelles, des pamphlets de toute sorte, mais à titre occasionnel.

Le contenu

Contrairement aux news contemporains, il n'y avait pas d'articles de fond avec des commentaires et des prises de position politiques ou religieuses. On est plus près des brèves de toute nature de l'Agence-France-Presse. Des faits, des bruits de toute nature et provenant de l'Europe entière, voire au-delà, le tout sur quatre pages. À l'origine, il n'y avait qu'exceptionnellement des informations locales. Ce n'est qu'au cours de la guerre de Trente Ans qu'elles apparaissent sous la forme d'indications d'ordre militaire. Par contre, le lecteur apprend les actes de piraterie sur les rives de la Méditerranée, l'accueil de la suite fastueuse de l'ambassadeur turc à Vienne, le retour en Espagne des navires en provenance d'Amérique, les conflits religieux en Hongrie, l'invention d'une lunette par un certain « Signor Galileo » de Florence, les audiences du Pape Paul IV, un homme a poignardé à Naples trente personnes dont sa jeune femme, tremblement de terre à Rhodes, trois mosquées ont brûlé à Constantinople...

Les correspondants

Chaque numéro comportait des informations envoyées chaque semaine depuis Cologne, Rome, Venise, Vienne et Prague, parfois plus rarement d'autres localités.

Chaque correspondant rassemblait des nouvelles de provenances diverses. Par exemple, de Venise parvenaient des échos de Constantinople et du Proche-Orient. Le correspondant de Cologne traitait l'Allemagne bien sûr, mais aussi les nouvelles venant d'Amsterdam, d'Anvers, de Bruxelles et de Paris. Ceux de Vienne et de Prague citaient les Turcs, les Hongrois, les Moraves, les Tatars...

La rapidité

Nous sommes au début du XVIIe siècle. Et l'instantanéité contemporaine était hors de question. On sait combien de jours étaient nécessaires pour recevoir un courrier, avec une fourchette assez ample ! Par exemple de Prague, il fallait compter entre 9 et 31 jours (!), de Vienne entre 14 et 24, de Francfort de 3 à 9. Bien évidemment, tout ceci était apporté par cheval (sans vapeur) et le courrier ne partait pas chaque jour.

La découverte de Relation

En 1955, François Ritter a écrit une « histoire de l'imprimerie aux XVe et XVIe siècles. Il écrivait que Jean Carolus a fondé un journal qui est considéré comme le plus ancien que l'on

connaisse ».

Jusqu'à la fin du XXe siècle, les historiens affirmaient que deux hebdomadaires avaient été créés en 1609 dont l'un à Strasbourg. Des recherches plus récentes ont permis de reconnaître l'antériorité, en 1605, à Strasbourg. En effet, Carolus avait demandé au Magistrat (les autorités de l'époque) – alors qu'il publiait son journal depuis quelques semaines – d'interdire aux autres imprimeurs et éditeurs de servir des nouvelles ordinaires pendant dix ans (!) sous menace d'une forte amende. Il avait cependant le bon sens de ne viser que les nouvelles qui lui parvenaient régulièrement. Les autorités ont rejeté cette demande en 1605. Le document existe aux archives de la ville.

On sait qu'il s'agissait véritablement d'un hebdomadaire : il existe deux collections quasi complètes des années 1609 (bibliothèque universitaire de Heidelberg) et 1612 (bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg).

Et cette histoire prend fin en 1681... (pour plus d'informations : Saisons d'Alsace, n° 100, juin 1988, pages 9 à 14 ; « regards sur l'histoire de l'Alsace du XVIe au XXe siècle », édition de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie, par le professeur Jean-Pierre Kintz, à qui j'adresse un fraternel salut, qui a découvert la Relation avec Martin Welche, directeur du musée de la presse de Meersburg). Patrick Kintz

La langue de l'Alsace

(Par Jean-Marie Woehrling) – Le bureau du Conseil culturel d'Alsace a tenu le 10 février 2017 un débat sur la définition de la langue régionale. Après une vive discussion, à titre de compromis, ses membres se sont ralliés de guerre lasse à une définition adoptée par la Région Alsace et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en conclusion des Assises de la langue et de la culture régionales :

« La langue régionale de l'Alsace est une langue de racine germanique sous la forme écrite et orale des dialectes alsaciens et de la langue allemande sous sa forme standard »

Cette définition laisse cependant entières les différences d'approche. On peut dire que quasiment tous les membres du Conseil culturel sont d'accord pour considérer que sous le

« label » formel de « langue régionale d'Alsace », il faut promouvoir à la fois les dialectes et l'allemand standard. Tous sont d'accord pour souligner aussi bien la dimension émotionnelle et intime des dialectes que l'importance communicationnelle du standard. Malgré cela, les esprits se séparent sur le rôle et la nature de ces deux composantes :

- Il y a une tendance pour laquelle les dialectes forment une langue autonome, la seule que les Alsaciens ressentent comme étant la leur propre, l'allemand étant une langue « de référence », (« *l'allemand standard est la langue de référence de tous les dialectes* » ; arrêté du 29 décembre 2007) utilisée à l'école et en vue d'une utilisation fonctionnelle (économie, échanges, etc.) mais que les Alsaciens ne reconnaîtraient plus comme leur langue, alors même qu'il en était ainsi dans le passé. Seule la « langue alsacienne » dans sa forme dialectale correspond au sentiment d'identification des Alsaciens, à la dimension culturelle et aux traditions propres à l'Alsace (théâtre, poésie, chant, danses, cuisine, etc. spécifiques à l'Alsace).

- Face à cette position, nous défendons la conception d'une langue unitaire qui inclut un niveau formalisé (avec un standard partagé sur le plan de l'aire germanophone) et un niveau dialectal (des parlars communs à des groupes territoriaux déterminés). Ces deux niveaux s'enrichissent réciproquement, les fonctions sociales de la langue se partageant entre ces deux niveaux. La culture de l'Alsace se définit par une rencontre des deux mondes culturels français et allemands : cela implique de considérer chacun de ces deux mondes comme constitutifs de l'Alsace. Dans cet esprit nous considérons que l'Alsace a deux langues : le français et l'allemand (standard et dialectes). Pour chacune de ces deux langues, nous revendiquons à la fois leur dimension culturelle planétaire et notre pratique locale (accent, alsacianismes, dialectes, etc.).

Nous comprenons le ressenti de ceux qui peinent à reconnaître l'allemand comme langue de l'Alsace. Nous ne méconnaissons nullement ce sentiment. Mais nous pensons que le « ressenti » ne peut, dans ce domaine comme dans d'autres, être le seul fondement d'une politique. Le ressenti actuel est le résultat d'un conditionnement culturel qui nous a été imposé. Le même ressenti conduit les jeunes générations d'Alsaciens à rejeter également les dialectes comme étant quelque chose qui leur est étranger. Nous opposons au ressenti l'exercice d'un choix raisonné fondé sur l'analyse objective d'une situation et sur la connaissance des mécanismes concrets de développement de disparition des langues telles que nous pouvons les observer dans des situations territoriales comparables.

Si nous ne voulons pas nous résigner au contexte actuel d'appauvrissement du patrimoine linguistique de l'Alsace, il faut nous concevoir une vraie politique linguistique ambitieuse et

cohérente. La conception d'une langue de l'Alsace constituée par un conglomérat de dialectes en relation de plus en plus lointaine avec une langue allemande conçue comme simple « langue de référence » ne constitue pas une base possible pour une telle politique : nous le savons bien, une telle perception n'a pas permis de formuler des revendications efficaces et peut tout au plus servir de cadre à un certain nombre de « soins palliatifs » pour laisser ce patrimoine linguistique mourir plus paisiblement. Les derniers Alsaciens pourront se consoler avec quelques gadgets qui n'ont aucun effet sur la société locale telle qu'elle est.

Une politique linguistique efficace, c'est-à-dire qui restaure un bilinguisme réel pour une partie significative de la population, ne peut se construire que si l'on inclut sans réserve le standard dans la langue à promouvoir

Notre affection pour les dialectes n'est pas moindre que celle de ceux qui mettent en avant le fait que l'allemand standard n'est pas perçu comme la langue de la région. À la suite de nos grands anciens (Eugène Philipps, André Weckmann, Adrien Finck) nous considérons que la connaissance du standard allemand est une nécessité pour la survie des dialectes. Mais sa connaissance purement fonctionnelle ne suffit pas ; il faut que la relation entre standard et dialecte soit restaurée. Cette condition ne peut être réunie si on ne reconnaît pas que nous avons affaire à une seule langue qui se manifeste sous différentes formes. La même dualité existe d'ailleurs pour le français et toutes les langues en général. Nos amis Bretons, Occitans, Basques, connaissent comme nous un standard et des dialectes ; comme nous, ils savent que le standard est indispensable à la survie des dialectes.

La distinction entre dialectes, seuls constitutifs de la « langue alsacienne » et l'allemand standard, simple « langue de référence », conduit à percevoir ce dernier comme un concurrent voire comme une menace des premiers : en développant les classes bilingues on aurait marginalisé les dialectes. La vérité, c'est que c'est la conception que se fait l'éducation nationale de l'allemand (langue internationale) qui la conduit encore aujourd'hui (malgré quelques belles phrases dans des circulaires) à refuser toute place aux dialectes (perçus comme facteurs de discrimination). Alors que la reconnaissance de l'unité entre dialectes et standard permet de faire « flèche de tout bois » : il faut faire usage de toute forme disponible de la langue régionale : dialectes là où ils existent encore, enseignants germanophones étrangers s'ils sont disponibles, enseignants alsaciens même si leur germanophonie est parfois mal assurée, etc. De Holderith à ABCM en passant par Weckmann, les partisans de l'allemand langue régionale ont toujours cherché à donner la meilleure place effectivement possible aux dialectes ; si le standard ne permet pas toujours de revivifier un dialecte moribond, il n'y a pas de cas où il lui a été nocif.

Les dialectes sont des variétés linguistiques qui permettent à leurs locuteurs de se reconnaître comme membre d'un même groupe

C'est un aspect fondamental. Mais aujourd'hui ce ne sont pas seulement les compétences linguistiques qui diminuent, c'est aussi la cohérence effective de ces groupes. Il est illusoire de vouloir reconstituer la communauté alsacienne à travers un dialecte alsacien. Il est pourtant très important de renforcer entre tous les habitants de l'Alsace (devenus très hétérogènes) un sentiment de communauté. Ce projet culturel commun tourné vers l'avenir, cette reconstitution d'une personnalité régionale a nécessairement une dimension linguistique. Mais dans la complexité actuelle de la société régionale, les dialectes et le standard se rapprochent, voire s'identifient face à des « concurrents » de plus en plus puissants ; français, mais aussi anglais. Ce ne sont pas les difficultés rencontrées par les dialectes qui affaiblissent la communauté locale. C'est la dissolution de la communauté locale qui conduit à la disparition des dialectes. Il faut donc un projet linguistique qui passe par un renforcement de la personnalité régionale et qui en inclut toutes les compétences. Cela implique d'y intégrer le standard autant que les dialectes.

Ce projet linguistique, il doit être pour nous le même que pour les Suisses alémaniques, les habitants de la communauté germanique de Belgique, les habitants du Tyrol du Sud : un ancrage fort dans le standard pour donner le plus de force possible au dialecte. Comme eux, il ne faut pas avoir peur d'appeler notre langue par son nom plutôt que de recourir à une périphrase compliquée que personne n'écoute ni ne comprend. Ces territoires se définissent comme « deutschsprachig ».

Nous pouvons appeler notre langue régionale « allemand d'Alsace »

Pour nous comme pour les Suisses germanophones, cette reconnaissance n'a rien à voir avec une appartenance nationale. Elle exprime avec justesse notre identité régionale qui n'a jamais été repli sur le local mais ouverture européenne tant vers l'est que vers l'ouest. Jean-Marie Woehrling

Wurum denn wara d'Elsasser uf Frànzesch vergràwa ?

(Par Evelyne Troxler), Mi Pàppa, dr TROXLER TONY, ìsch uf 3 Sprocha vergràwa wora ìn 1998 : Elsassisch, Hochditsch un Frànzesch ... sogàr s'letschta Liad (Memories) ìsch uf Englisch gsì... Drumm weiss ìch's : s'ìsch meglig ... mr kàt's màcha - eh jo : s' wird jedes Johr a Mass uf Elsassisch organisirt, mìt dr Liturgie vum André Weckmann ... d' nachschta ìsch àm 11/06 ìn dr Genoweva : Ste Geneviève Kìrch ìn Milhüsa ...

Doch zitter, gàng ìch àn so viel kàtolischa odder proteschtantischa Begràbnissa vu Litt wu ìhra gànza Lawa entwedder nur Elsassisch gredt han, odder sogàr ìhr gànza Lawa àn d'elsassischa Sproch un Kùltür gwìdmet han ...

Geschtert ìsch dr Unkel vu mim Mànn, wu nia ànderscht àls Elsassisch gredt hàt, gànz uf Frànzesch vergràwa wora, uf'm Länd , vu ma Pfàrrer wu gànz güat Elsassisch kàt (ar hàt 3 Werter uf Elsassisch gsait) ... s' Chor hàr sogàr uf Spànisch gsunga ... àwwer nìt Hochditsch, odder Elsassisch ...

Dr Freddy Willenbucher ìsch oj gànz uff Frànzesch vergràwa wora, so wia letschents d'Marguerite Colomb, wu ìhra gànza Lawa d'elsassischa Sproch un Kùltür verteidigt hàt un elsassische Gedìchter gschrìwa hàt ... S'glicha fir dr beriahmta Koch André Kieny odder dr Camille Muller , unser beriahmta Guldschmìdt ìn Milhüsa

Ich verstànd's nìt : wia kànna Fàmìlia nìt verlànga àss Elsassisch odder Hochditsch gredt odder gsunga wara ? Wia kàt a Chor nur Frànzesch sìnga , odder sogàr Spànisch wu sa sìcher nìt vertstehn, do wu sìcher gwìssa minderschtens Elsassisch odder Hochditsch kànna ? Wia kàt a Pfàrrer wu gànz güat Elsassisch redt, un a Mensch wu si gànza Lawa Elsassisch gredt hàt un sogàr dr fir kàmpft hàt , nur uf Frànzesch vergràwa un beardiga ... un dàs ohna àss niemets nix sait, ohna àss ma nur drà dankt ... eh jo ... mr sìn doch ìm Frànkrich un reda un danka Frànzesch ...

S' màcht mr jedes mol Weh : ìsch denn so ebbis meglig ? eh ja, eh ja ìm Elsàss (wu zwàr nìmm exischiert) ìsch's meglig ... (parodie de Germain Muller)

A Hoffnung gìbt's doch :

- Dr Unkel vu mim Mànn hàt a Krànz bikumma vu sina Grosskìnder "fer unser Pappi Boumboum"

- Sogar bim Bergràbniss vum Rémy Pflimlin (Dirakter vu FR3) ìn Mìlhüsa , ìsch a Liad uf Hochditsch gsunga wora ...

- S' Grosskìnd vum Camille Muller hàt sina Red àgfànga mìr "Sàlü binànder" un d' Liawa vu sim Grossväter fir d' elsassischa Sproch erwähnt ...

D' Hoffnung kummt villicht vu dana Grosskìnder wu villicht nìmm Elsassisch reda , àwwer stolz sìn àss sa Elsasser sìn ... Évelyne Troxler